

**DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA COUR SUPRÊME A L'OUVERTURE DE LA  
QUATORZIÈME RENCONTRE ENTRE LA COUR SUPRÊME, LES JURIDICTIONS DU  
FOND ET LES ORDRES PROFESSIONNELS DE LA JUSTICE**

*Tribunal de première instance de deuxième classe d'Allada, le 12 décembre 2024*

**Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,  
Monsieur le Préfet du Département de l'Atlantique ;  
Monsieur le Maire de la commune d'Allada ;  
Monsieur le Procureur général près la Cour suprême ;  
Messieurs les présidents de chambre de la Cour suprême ;  
Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;  
Madame et Messieurs les conseillers et avocats généraux,  
Mesdames et Messieurs les Présidents et procureurs des Cours et Tribunaux,  
Monsieur le Président de la Chambre nationale des Huissiers de justice ;  
Monsieur le représentant de la Chambre des Notaires ;  
Monsieur le Président de la Chambre des Commissaires-priseurs ;  
Monsieur le secrétaire général de la Cour suprême ;  
Mesdames et messieurs les magistrats des Cours et Tribunaux ;  
Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance d'Allada ;  
Monsieur le Procureur de la République près ledit Tribunal ;  
Madame le Greffier en chef du tribunal ;  
Monsieur le greffier en chef de la Cour suprême ;  
Monsieur le directeur de cabinet de la Cour suprême ;  
Mesdames et Messieurs les greffiers en Chef et greffiers ;  
Honorables invités ;  
Mesdames et Messieurs,**

L'activité dont la quatorzième édition nous réunit ici, au siège du tribunal de première instance de deuxième classe d'Allada, à partir de ce jour, jeudi 12 décembre 2024, occupe une place de choix dans le programme de travail annuel de la Cour suprême.

Elle traduit la volonté de la Cour suprême, placée au sommet de la pyramide judiciaire, d'apporter sa modeste contribution à l'amélioration du service public de la justice et à la consolidation de l'Etat de droit et de démocratie dans notre pays, en favorisant un dialogue interjuridictionnel et interprofessionnel sur divers sujets touchant à nos offices respectifs.

Je voudrais donc, à la suite des personnalités qui m'ont précédé, souhaiter la chaleureuse bienvenue à vous tous ici présents, qui êtes venus d'aussi loin ou de si proche, honorer ce rendez-vous du donner et du recevoir dont les travaux

s'ouvriront dans quelques instants. Magistrats, avocats, greffiers, huissiers de justice, notaires ou commissaires-priseurs, vous avez sacrifié de votre précieux temps et bousculé vos agendas de fin d'année pour faire le déplacement d'Allada, afin de répondre à notre invitation. Je vous en sais gré et vous exprime la gratitude des membres de la haute Juridiction et la mienne propre.

Nos remerciements vont particulièrement au préfet du département de l'Atlantique qui accueille cette quatorzième rencontre. Monsieur le Préfet, je voudrais vous dire toute notre reconnaissance pour votre présence à nos côtés ce matin ainsi que pour le message de soutien et d'accompagnement que vous venez de nous adresser, en votre qualité de représentant des Autorités centrales.

J'associe à nos remerciements, le Maire de la Commune d'Allada et toutes les autorités politico-administratives de la ville, qui ont pris toutes les dispositions idoines à l'effet de rendre tout à la fois agréable et utile, notre séjour dans la Cité des Adjahouto.

### **Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre en charge de la Justice,**

Ce creuset de dialogue inter-juridictionnel a toujours bénéficié, édition après édition, du soutien franc de la chancellerie depuis sa genèse. L'approche partagée d'une gestion collégiale et ouverte de la chose judiciaire reste le socle de la pérennité de ces rencontres. Votre présence à nos côtés ce matin, traduit, s'il était encore besoin, tout l'intérêt que le gouvernement, à travers vous, porte aux activités de dialogue et singulièrement à ces assises d'Allada.

### **Mesdames et messieurs,**

Vous me permettez enfin d'exprimer toute la reconnaissance de la Cour suprême au président du tribunal, au procureur de la République et à l'ensemble des magistrats, greffiers et personnel de soutien du tribunal de première instance de deuxième classe d'Allada qui nous accueillent, pour leur implication individuelle et collective dans la préparation de cette quatorzième Rencontre.

### **Mesdames et messieurs les participants,**

L'Association des Hautes Juridictions de Cassation des Pays ayant en Partage l'Usage du Français (AHJUCAF), que j'ai l'honneur de présider, parachève ces jours-ci un important document établissant les critères et recommandations relatifs à une Cour suprême judiciaire francophone idéale, qui sera adopté en 2025. Il intègre les standards internationaux en la matière et les valeurs communes à l'espace francophone, tout en s'adaptant aux standards régionaux ainsi qu'aux cultures et traditions judiciaires de chaque Cour membre. Au nombre de ces critères figure en bonne place, le dialogue avec les juridictions du fond, à travers des réunions régulières.

Je me réjouis que ce critère soit depuis fort longtemps, déjà une réalité en ce qui concerne la Cour suprême du Bénin. Il ne peut d'ailleurs en être autrement quand on sait le rôle et la place centrale qu'occupe la justice dans l'organisation sociétale.

Chacun le sait, le dialogue périodique a pour objectif de favoriser les échanges sur les conditions d'exercice de nos offices respectifs, de rechercher et trouver des solutions aux problèmes qui minent la justice, de crever parfois certains abcès en vue d'améliorer la qualité du service public de la justice.

C'est bien dans cet esprit que cette fois encore, des thématiques d'actualité qui nous interpellent tous ont été sélectionnées, en particulier celle des enjeux et perspectives de la justice administrative dans notre pays. Par ce choix, le bureau de la Cour a souhaité voir se poursuivre et s'approfondir les réflexions ébauchées au cours de l'audience solennelle de rentrée judiciaire de la haute Juridiction.

L'objectif premier visé par l'opérationnalisation des chambres administratives dans les juridictions du fond est de rapprocher davantage la justice des justiciables, dans la dynamique de la carte judiciaire dressée par la loi portant organisation judiciaire et d'organiser ainsi le double degré de juridiction, principe fondamental de toute organisation judiciaire, et de permettre à la chambre administrative de la Cour suprême de jouer pleinement désormais, sa fonction de juridiction de cassation. Mais il est constant que près de sept (7) ans après et en dépit de toutes les mesures d'accompagnement de la chancellerie comme de la haute Juridiction, les fruits sont loin, très loin, de tenir la promesse des fleurs. Le contentieux administratif est en souffrance dans les juridictions du fond avec, par endroits, des centaines de dossiers entassés, jamais instruits.

**« Les actions en justice contre l'Administration devant les tribunaux de première instance sont confrontées à une forme de déni de justice, les délais d'instruction des affaires se rallongent indéfiniment, tant pour les référés que pour les procédures ordinaires »**, a fait observer le Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Bénin, maître Angelo HOUNKPATIN, à l'occasion de l'audience solennelle de rentrée judiciaire de la Cour suprême, le 18 octobre dernier.

Face à ce tableau peu reluisant, il faut agir, il nous faut agir, il nous faut prendre des mesures drastiques pour sortir la justice administrative de l'ornière. Il nous faut agir pour rebâtir ce pan de la justice qui est en train de tomber en ruine. Il faut agir pour éviter le déni de justice qui profile à l'horizon.

L'enjeu véritable de la proposition de ce thème retenu comme communication inaugurale est de nous permettre d'en discuter entre gens de Justice, avec toute la gravité qu'appelle la situation, dans un langage de vérité,

sans tabou ni faux fuyants, d'inventorier les goulots d'étranglement. Il nous faut une fois pour toutes et de façon urgente poser le diagnostic, et retenir enfin, une thérapie de choc aux fins de redorer le blason de la justice administrative dans notre pays et redonner confiance à nos concitoyens.

La Cour suprême est prête à jouer toute sa partition dans la résolution de cette épineuse et délicate situation pour qu'à la sortie de nos assises, la justice administrative puisse être remise en état de marche.

**Mesdames et Messieurs,**

Quatre autres thématiques tout aussi d'actualité prégnante, sont retenues par le bureau de la Cour :

- Le rôle normatif de la Cour suprême ;
- La problématique de l'assistance judiciaire au Bénin : état des lieux de mise en œuvre et perspectives ;
- L'exercice du pourvoi en cassation en droit foncier à l'aune des nouvelles dispositions en vigueur ;
- La profession de commissaire-priseur dans la dynamique de la modernisation de la justice.

C'est le lieu de remercier les communicateurs qui ont bien voulu accepter d'introduire nos débats sur ces différents sujets.

**Mesdames et Messieurs,**

L'image de la justice béninoise est à reconstruire. Ce chantier s'impose à nous, car la justice est non seulement au cœur du système de gouvernance de notre pays, mais elle est le pilier essentiel sur lequel repose le développement socio-économique de notre pays.

Les creusets d'échanges comme celui qui nous réunit ici deux jours durant, permettront à chacun, je l'espère, d'être mieux outillé pour répondre aux enjeux de cette reconstruction.

Il ne me reste qu'à souhaiter l'assiduité et l'implication de tous, afin que nos échanges soient de qualité et que nos travaux aboutissent à de pertinentes recommandations, et partant, à un meilleur fonctionnement du service public de la justice béninoise.

Je vous souhaite des débats francs, directs, sans tabou, mais dans une démarche de convivialité et de courtoisie confraternelle.

C'est sur ces mots d'exhortation que je déclare ouverts, ce jour, jeudi 12 décembre 2024, les travaux de la quatorzième rencontre entre la Cour suprême, les juridictions du fond et les ordres professionnels de la justice du Bénin.

Vive le dialogue des gens de justice au service de l'Etat de droit et de démocratie !

Vive la justice béninoise du 21<sup>e</sup> siècle !

Je vous remercie pour votre bienveillante attention !

**Victor Dassi ADOSSOU**